4ÈME TRIMESTRE 2026

JOURNAL COMMUNAL N°3

Vivre à Fontaine



Fontaine Notre Dame



SOMMAIRE

04-10 LA VIE MUNICIPALE

11-14 LA VIE COMMUNALE

15-30 LA VIE ASSOCIATIVE

31-39- INFORMATIONS

ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de votre bulletin municipal.
Au fil des pages, vous découvrirez les actualités de notre commune, les événements qui ont rythmé ces derniers mois, mais également les projets et les initiatives qui font vivre notre commune.
Pour ce numéro, nous avons souhaité apporter quelques modifications à la mise en page, avec une présentation renouvelée et, nous l'espérons, agréable à parcourir. L'objectif reste le même : vous informer au mieux de la vie de notre commune et vous permettre de retrouver facilement les informations qui vous concernent.
Et parce que notre bulletin se veut aussi un moment de partage et de convivialité, nous vous proposons un petit jeu-concours !
À vous de jouer !
Il vous suffit de compter attentivement le nombre de noisettes et le nombre de marrons cachés dans les pages de ce bulletin. Une fois votre réponse trouvée, complétez votre bulletin de participation et déposez-le en mairie.
Alors, ouvrez bien l'œil…
Bonne lecture !

Ludivine CHEMSI et la commission communication

VOTRE MAIRIE

PLACE JEAN JAURÈS
TÉL : 03.27.37.67.00

COURRIEL

accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
de 10h30 à 12h30
et de 14h00 à 18h00
Le vendredi
de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

APPLICATION

Téléchargez sur playstore ou apple store:
Fontaine Notre Dame appli

http://facebook.com/MairiedeFontaineNotreDame/

http://www.Instagram.com/mairiedefontainenotredame/

PORTAIL FAMILLE

http://parent.cantine-de-france.fr/

PLATEFORME DEMANDE D'URBANISME

http://sve.sirap.fr/#/059244/connexion

http://ww.geoportail-urbanisme.gouv.fr

RDV AVEC LES ÉLUS

Monsieur Bruno IVANEC, Maire, reçoit sur rdv uniquement le lundi de 15h30 à 18h00
Les adjoints reçoivent également sur rdv.
Merci de vous rapprocher du secrétariat.

LE MOT DU MAIRE



Chères Fontenoises, chers Fontenois,

Cette nouvelle édition du bulletin municipal est placée sous le signe de la rentrée. L'école du Canton de Chemillé maintient ses effectifs au niveau de ceux de l'an dernier dans un contexte de baisse démographique, ce qui permet de saluer le travail effectué par l'équipe pédagogique, les personnels ATSEM, les animatrices périscolaires et l'ensemble des agents municipaux qui sont mobilisés chaque jour pour faire vivre notre école !

Les nouveaux aménagements aux abords de l'école (rue de la République et rue du Canton de Chemillé) ont été inaugurés le 1er octobre en présence de Monsieur le Sous-Préfet, du Vice-Président du Département du Nord et de la Présidente de la CAC. L'école continue de nous mobiliser et d'autres équipements verront le jour prochainement en ayant pour objectif de renforcer la sécurité.
La rentrée est aussi celle de nos associations et bénévoles, mobilisés pour les rendez-vous habituels : le forum des associations et la brocante du 13 septembre et les Foulées de la Folie du 4 octobre qui, une nouvelle fois, ont obtenu une belle réussite en nombre de participations.

Certains projets sont en cours de développement et ne nécessitent plus que la validation des subventions sollicitées pour être mis en œuvre : la rénovation de l'éclairage public, route de Bapaume et route nationale devrait être effective cet hiver. Les études techniques de la fresque et du chemin de croix de l'église Saint Martin, préludes à l'ultime phase de restauration, seront réalisées en décembre.

L'enquête publique concernant le projet de serres situé entre Fontaine et Petit Fontaine, destinées à une production maraichère labellisée « bio », s'est achevée le 30 septembre. Peu d'observations ont été adressées à la commissaire enquêtrice et toutes feront l'objet de réponses précises aux quelques questions légitimes qui ont été posées. Le rapport complet sera prochainement disponible.
D'autres sujets feront l'objet de débats publics afin d'associer chacune et chacun de vous le plus étroitement possible et ainsi répondre aux questions que vous pourriez vous poser, notamment en matière de sécurité.

Nous restons mobilisés afin de continuer à investir dans l'amélioration de notre cadre de vie, tout en tenant compte d'un contexte politique local ou national qui incite à la prudence. Nous souhaitons une politique dynamique, mais qui ne remette pas en cause la solidité de nos finances.
Les prochaines pages vous permettront de découvrir plus en détails les projets portés par les adjoints et les membres des différentes commissions municipales.

Je vous souhaite une bonne lecture en feuilletant les pages de ce nouveau numéro.

Votre maire, Bruno Ivanec

Fontaine Notre Dame

Conseil Municipal de FONTAINE NOTRE DAME

3 juin 2026 – 19h00

Procès-verbal de séance

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le TROIS JUIN à 19H00, Le Conseil Municipal de FONTAINE NOTRE DAME s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno IVANEC, Maire, suite à la convocation en date du 28/05/2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.	Conseillers Municipaux Effectif légal : En exercice :	 19 19
Etaient présents : MM. IVANEC Bruno, CHEMSI Ludivine, BEAUVOIS Philippe, LEMAIRE Françoise, ~~DUWEZ Philippe~~, BAHEUX Claudine, LELEU Marc, DEMARCQ Patrice, DESLOOVERE Delphine, DUMETZ Nathalie, GOSSELET Nathalie, HOSSELET Christine, DRAUX Stéphane, PLISSON Roland, ~~DUPONT~~ Isabelle, SAUVEZ Baptiste, HERLEM Maxime, PANIEN Baptiste, DUCLERMORTIER Victoire, -	Présents :	17
Absents excusés : DUWEZ Philippe ; DUPONT Isabelle //-- Absents : //-	Absents :	2
Procurations : DUWEZ Philippe à IVANEC Bruno ; DUPONT Isabelle à HOSSELET Christine // --	Procurations :	2
Mme DUCLERMORTIER Victoire assure le secrétariat.	Votants :	19

- ***Lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 28 avril 2026***

Observations :

Néant

ORDRE DU JOUR :

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission
2. Eclairage LED Route de Bapaume et Route Nationale – Demande de subventions
3. Cession de la parcelle ZR 34
4. Cimetière – Tarif d'achat de caveaux d'occasion
5. Questions diverses

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission

M. le Maire informe l'assemblée que Madame Julie LOCQUET élue sur la liste « Ensemble, pour notre village » a présenté par courrier en date 4 mai 2026, reçu en Mairie le 4 mai 2026, sa démission de son mandat de conseillère municipale. Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai a été informé de cette démission en application de l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il précise que conformément aux règles édictées à l'article L.270 du code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

En conséquence, Madame Delphine DESLOOVERE, suivante sur la liste, est appelée à remplacer Madame Julie LOCQUET au sein du Conseil Municipal.

M. le Maire précise que le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et que Monsieur le Sous-Préfet de CAMBRAI sera informé de cette modification.

Il demande au Conseil de prendre acte de l'installation de Madame Delphine DESLOOVERE en qualité de Conseillère Municipale.

2. PASSAGE LED – Route de Bapaume et Route Nationale – Demande de subventions

M. le Maire propose à l'assemblée de poursuivre la politique de réduction des consommations énergiques en procédant à la conversion LED de l'éclairage public de la Route de Bapaume et la Route Nationale. Il s'agit de remplacer le système halogène existant par un éclairage LED avec un variateur d'intensité nocturne.

Il précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention au titre de l'ADVB énergie et des fonds de concours « Développement rural ».

Il soumet à l'assemblée une estimation dont le montant globale s'élève à la somme de **51 000,00 € HT** en vue de l'octroi d'une subvention plafonnée à 20 000 € dont le montant maximum des travaux subventionnables est de 50 000,00 € HT auprès de Monsieur le Président du Département du Nord au titre de l'Aide Départementale

aux Villages et Bourgs énergie, et d'une subvention auprès de Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI au titre des fonds de concours « Développement Rural ».

Il présente le plan de financement de cette opération et demande au conseil municipal de se prononcer :

Dépenses		Recettes	
Passage LED – Route Nationale et Route de Bapaume	51 000,00 €	Département – ADVB Energie	20 000,00 €
		CAC – Fonds de concours	15 500,00 €
		Commune (Fds propres)	15 500,00 €
Dépenses HT	**51 000,00 €**	***Recettes HT***	**51 000,00 €**

Il demande au conseil de se prononcer

☑ **Décision :** *Adopté*
DCM n° 2026-31 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

3. Cession de la parcelle ZR 34

M. le Maire expose à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI, l'a sollicité en vue d'acquérir la parcelle ZR 34 appartenant au domaine privé de la Commune de Fontaine Notre Dame, située au lieudit « Le Champ Gillot » pour une surface globale de 3 964 m². Cette acquisition permettra à la communauté d'agglomération de CAMBRAI de bénéficier d'une station de traitement des eaux urbaines conforme.

Il indique avoir sollicité l'avis des domaines sur la valeur vénale du bien et que suite à leur avis en date du 06/03/2026, le service a retenu la valeur de 8 000,00 € avec une marge de négociation de 10 %.

Il indique qu'après négociation avec la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI, la valeur globale de ce terrain a été fixé à 8 800,00 €, soit 2,22 € du m2, prix accepté par l'acquéreur.

Il demande au conseil de se prononcer sur la vente susvisée, qui devra être régularisée par acte notarié par devant Me Philippe GORLIER – Notaire à GOUZEAUCOURT, les frais d'acte, de bornage restant à la charge de l'acquéreur, et de l'autoriser à signer tout acte ou document nécessaire à cette transaction.

☑ **Décision :** *Adopté*
DCM n° 2026-32 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

4. Cimetière – Tarif d'achat de caveaux d'occasion

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la procédure de reprise des concessions est terminée. Les travaux de reprise vont débuter prochainement et seront échelonnés sur plusieurs années.

Lors de ces travaux, certains caveaux pourraient être réutilisables.

Monsieur le Maire propose au conseil de les vendre en tarif d'occasion.

Il précise que l'achat d'un caveau d'occasion est indissociable d'un acte de concession. Ainsi, aux tarifs d'achat de caveaux d'occasion, s'ajoutera obligatoirement le prix de la concession.

Il propose de fixer les tarifs d'achat de caveaux d'occasion (hors concession funéraire) comme suit :

- Caveau d'occasion simple (2 ou 3 places) : **600 €**
- Caveau d'occasion double (4 places et plus) : **900 €**

Il demande au conseil de se prononcer

☑ **Décision :** *Adopté*
DCM n° 2026-33 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

5. Questions diverses

Station d'épuration : Travaux devront commencés début Août 2026 – Compétence Communauté d'Agglomération de CAMBRAI

Fontaine Notre Dame

G:\WORD\07\FND\CM\PVCM\PVCM 2026 10 07.docx

Conseil Municipal de FONTAINE NOTRE DAME

7 octobre 2026 – 19h00

Procès-verbal de séance

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le SEPT OCTOBRE à 19H00, Le Conseil Municipal de FONTAINE NOTRE DAME s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno IVANEC, Maire, suite à la convocation en date du 02/10/2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.	Conseillers Municipaux Effectif légal :	19
	En exercice :	19
Etaient présents : MM. IVANEC Bruno, CHEMSI Ludivine, BEAUVOIS Philippe, LEMAIRE Françoise, DUWEZ Philippe, BAHEUX Claudine, LELEU Marc, DEMARCQ Patrice, DESLOOVERE Delphine, DUMETZ Nathalie, GOSSELET Nathalie, HOSSELET Christine, DRAUX Stéphane, PLISSON Roland, DUPONT Isabelle, SAUVEZ Baptiste, HERLEM Maxime, PANIEN Baptiste, DUCLERMORTIER Victoire, -	Présents :	13
Absents excusés : DESLOOVERE Delphine ; DRAUX Stéphane ; PANIEN Baptiste ; DEMARCQ Patrice ; DUMETZ Nathalie ; HERLEM Maxime //--	Absents :	6
Absents : //-		
Procurations : DESLOOVERE Delphine à BAHEUX Claudine ; DRAUX Stéphane à DUCLERMORTIER Victoire ; PANIEN Baptiste à BEAUVOIS Philippe ; DEMARCQ Patrice à IVANEC Bruno ; DUMETZ Nathalie à GOSSELET Nathalie // --	Procurations :	5
Mme DUCLERMORTIER Victoire assure le secrétariat.	Votants :	18

- ***Lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 juin 2026***

Observations :

Néant

ORDRE DU JOUR :

1. Décisions sur délégation CM – Rapport du Maire
2. Commissions Municipales suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal
3. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
4. Départ en retraite d'une institutrice – Cadeau
5. Personnel communal – Augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant
6. Admission en non-valeur
7. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde
8. Nouvelle adhésion au SIDEN-SIAN – Commune de Sissonne
9. Aliénation d'un chemin rural – Enquête publique préalable

1. *Rapport du Maire sur les décisions prises en vertu de la délégation du CM (Art. L.2122-22 du CGCT)*

Décision du Maire n° 2026-03 du 05/08/2026 – Eglise Saint Martin – Etude technique et bilan sanitaire – Peintures murales (Fresque et Chemin de croix)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 25/03/2026 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Avril 2026 approuvant l'étude technique et le bilan sanitaire des peintures murales (Fresque Valentine Reyre et Chemin de Croix) de l'Eglise Saint Martin ;
- Considérant que cette prestation est prévue au Budget Primitif 2026 – Article 231 – de la Commune ;
- Considérant que quatre restaurateurs ont été sollicités et qu'une seule a répondu à la proposition de l'étude technique et du bilan sanitaire des peintures murales (Fresque Valentine Reyre et Chemin de Croix) de l'Eglise Saint Martin ;
- Considérant que la proposition faite par Madame Claire DANDREL, Conservation-restauration de peinture murale, 5 rue Alexander Fleming – 92260 Paris la Sorbonne pour un montant de **19 934,00 Euros hors taxe** est satisfaisante ;
- Vu le devis estimatif, établi à cet effet ;

DECIDE :

- DE CONFIER l'étude technique et le bilan sanitaire des peintures murales (Fresque Valentine Reyre et Chemin de Croix) de l'Eglise Saint Martin à Madame Claire DANDREL, Conservation-restauration de peinture murale, 5 rue Alexander Fleming – 92260 Paris la Sorbonne pour un montant de **19 934,00 Euros hors taxe**.
- DE SIGNER le devis estimatif.
- D'IMPUTER cette dépense à l'article 231 du Budget Communal.

Décision du Maire n° 2026-04 du 09/09/2026 – Dératisation du Territoire Communal - Campagne 2026-2027 (CAMDA)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 25/03/2026 ;
- Considérant l'intérêt de reconduire l'opération de dératisation sur l'ensemble du territoire communal afin d'éviter la prolifération de ces animaux nuisibles ;
- Vu la proposition établie par la Société CAMDA – REIMS, qui propose de réaliser cette prestation moyennant un forfait main d'œuvre et produit d'un montant de 4 819,74 € HT pour la campagne 2026/2027 ;
- Vu le contrat établi pour 1 an à compter du 1er octobre 2026 ;

➢ DECIDE de reconduire, pour 2026/2027, l'opération de dératisation sur l'ensemble du territoire communal.

➢ DECIDE d'en confier la réalisation à la société CAMDA à REIMS, conformément à la proposition susvisée.

➢ DECIDE de signer le contrat établi à cet effet.

➢ DECIDE d'imputer cette dépense à l'article 611 du Budget Communal.

2. *Commissions Municipales suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal*

M. le Maire expose à l'assemblée que suite à l'installation de Madame Delphine DESLOOVERE comme conseillère municipale lors de la réunion de conseil municipal du 3 juin 2026 et pour la bonne administration des affaires de la commune il convient de modifier le nombre de conseillers appelés à siéger dans les commissions municipales et d'y intégrer la nouvelle conseillère.

Il propose de modifier le nombre de conseillers à y siéger (président de commission inclus).

Ludivine CHEMSI 1er Adjointe	Philippe BEAUVOIS 2ème Adjoint	Françoise LEMAIRE 3ème Adjointe	Philippe DUWEZ 4ème Adjoint	Claudine BAHEUX 5ème Adjointe
Enfance – Périscolaire – Vie scolaire	*Travaux – Urbanisme - Environnement*	*Fêtes et Cérémonies – Sport et Vie Associative*	*Budget - Finances communales*	*Affaires sociales et solidarité*
5	10	7	6	7
Communication	///	*Patrimoine*	*Sécurité*	///
6	///	6	6	///
///	///	///	*Culture*	///
///	///	///	5	///

Il indique que leur composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle Il précise que leur composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il propose d'installer Madame DESLOOVERE Delphine dans les commissions Travaux-Urbanisme-Environnement, Fêtes et Cérémonies – Sport et Vie Associative et Affaires sociales et solidarité.

Il demande au conseil de se prononcer

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-34	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

3. *Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal*

M. le Maire expose à l'assemblée que l'adoption d'un règlement intérieur est obligatoire pour toutes les communes de plus 1 000 habitants en vertu de l'article L2121-8 du CGCT, et ce dans les 6 mois suivant l'installation du Conseil Municipal.

Il présente à l'assemblée les principales dispositions contenues dans le projet de règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Il propose de valider les termes du règlement intérieur du conseil municipal, et d'approuver son entrée en vigueur à compter de son adoption.

Il demande au conseil de se prononcer.

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-35	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

4. *Départ en retraite d'une institutrice - Cadeau*

A l'occasion du départ en retraite de Mme Sabine DEBUICHE, Institutrice au Groupe Scolaire du Canton de Chemillé, exerçant à FONTAINE NOTRE DAME depuis 17 ans, M. le Maire propose à l'assemblée d'offrir un cadeau à l'intéressée au nom de la Commune lors de la manifestation qui sera organisée en son honneur.

Il demande au Conseil de se prononcer sur l'opportunité de ce cadeau et propose de fixer à 600 € la valeur maximale de ce cadeau.

Il demande au conseil de se prononcer.

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-36	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

5. *Personnel communal – Augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant*

M. le Maire expose à l'Assemblée que par délibération en date du 30 avril 2014 la commune a mis en place au titre de l'action sociale en faveur du personnel communal le système des tickets-restaurant.

M. le Maire précise que dans le cadre de la dématérialisation des tickets restaurant, l'utilisation du format papier doit disparaître pour être remplacée par des formats carte.

Dans ce contexte, il propose de conserver le quota de 10 tickets par mois à chaque agent sur la base de 11 mois par an en augmentant la valeur nominale du ticket à 10,00 euros au lieu de 8,00 euros actuellement.

Il propose également de fixer la participation communale à 60 %, au lieu de 50 % actuellement, de la valeur nominale du ticket arrêtée à 10 euros. La commune procéderait à l'acquisition globale des titres et récupérerait chaque mois la participation des agents (4,00 € par titre) par prélèvement sur la rémunération. La dépense globale annuelle maximale pour la commune peut être estimée à 16.500,00 Euros, et la recette correspondante (participation du personnel) à 6.600,00 Euros (40%).

Il demande au conseil de se prononcer sur la mise du dispositif à compter du 1er janvier 2027.

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-37	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

6. *Admission en non-valeur*

M. le Maire présente à l'assemblée la demande d'admission en non-valeur présentée par le Trésorier du Service de Gestion Comptable de CAMBRAI, au titre des produits irrécouvrables afférents aux exercices 2022 et 2023.

Il propose, compte tenu de l'impossibilité de recouvrer ces produits (Reste A Recouvrer inférieur seuil de poursuite et poursuite sans effet), d'admettre en non-valeur les titres portés sur l'état ci-après, à savoir :

Année	Numéro de la pièce	Nature de la recette	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
2022	T- 276	Frais GPS / ALSH	7,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2023	T- 559	Frais GPS / CLSH	36,00 €	Poursuite sans effet
2023	T- 579	Frais GPS / CLSH	6,94 €	RAR inférieur seuil poursuite
			49,94 €	

Il demande au Conseil de se prononcer.

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-38	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

7. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) suite à renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026

M. le Maire indique à l'assemblée que :
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2212-2 ;
Vu le Code de la Sécurité Intérieure, notamment ses articles L. 731-3, R. 731-1 et suivants relatifs au Plan Communal de Sauvegarde ;
Vu l'article R. 731-8 du Code de la Sécurité Intérieure imposant la présentation du Plan Communal de Sauvegarde au Conseil Municipal à la suite de son renouvellement général ;
Vu l'arrêté municipal en date du 06 Octobre 2026 portant approbation de la révision du Plan Communal de Sauvegarde de la commune ;
Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en application de l'article R. 731-8 du Code de la sécurité intérieure, la présentation formelle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit être présentée à la nouvelle équipe municipale issue des élections de mars 2026.

Il précise également que le PCS est l'outil opérationnel de planification et de gestion de crise à l'échelon communal. Il permet de faire face aux situations d'urgence et d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population face aux risques majeurs identifiés sur notre territoire.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les grands axes du document opérationnel :

- Le diagnostic des risques et le recensement des personnes vulnérables.
- L'organisation de la cellule de crise communale (Poste de Commandement Communal - PCC) et la chaîne de commandement plaçant le Maire comme Directeur des Opérations de Secours (DOS).
- Le dispositif d'alerte et de secours à la population (modalités d'information, lieux de rassemblement et d'hébergement d'urgence).
- L'annuaire de crise et l'inventaire des moyens matériels.

Il rappelle que conformément à la loi, le caractère opérationnel de ce plan devra être évalué et testé par un exercice de simulation au cours du mandat (au moins une fois tous les 5 ans).

Il précise que l'objet de cette présentation est de permettre à chaque conseiller municipal de s'approprier le dispositif de sauvegarde.

Il demande au conseil de prendre acte de cette présentation.

8. Nouvelle adhésion du SIDEN-SIAN – Commune de Sissonne

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que
- Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN),
- Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "*Eau Potable et Industrielle*" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,
- Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDEN France au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDEN France devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,
- Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,
- Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,
- Vu la délibération en date du 8 décembre 2025 de la commune de SISSONNE (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec le transfert des compétences « Assainissement Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- Considérant que le Conseil Municipal estime qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,

Il demande au Conseil de se prononcer sur l'adhésion de la commune SISSONE pour les compétences « **Assainissement Collectif** » et « **Gestion des Eaux pluviales Urbaines** ».

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-40	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

9. Aliénation du chemin rural dit « Chemin du Bois » - Enquête publique

M. le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 18 septembre 2024 le conseil municipal a approuvé la cession des parcelles ZV 34, ZV 130 et AA 267 en partie à la Société PROTERAM, située à LESQUIN en vue de la création d'un lotissement en lots libres et d'une résidence intergénérationnelle.

Il rappelle également que lors de la séance du 21 janvier 2026 le conseil municipal l'a autorisé à signer le compromis de vente.

Il précise que le chemin rural dit « Chemin du Bois » qui va de la Rue d'Alsace Lorraine à la Rue Sadi Carnot sera intégré dans le projet d'aménagement du lotissement et qu'il convient de procéder à l'aliénation du chemin car il ne sera plus emprunté par les engins agricoles.

Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune avant la vente dudit chemin rural à la société PROTERAM.

Il demande au Conseil de se prononcer.

☑ Décision :	*Adopté*
DCM n° 2026-41	• Pour : 18 • Contre 0 • Abstentions : 0

Inauguration de la rue du Canton de Chemillé

Le jeudi 1er octobre, la rue du Canton de Chemillé a été officiellement inaugurée, marquant ainsi l'achèvement de sept mois de travaux. Cette cérémonie s'est déroulée, sous un soleil radieux et en présence de Monsieur Michel Gouriou, Sous-Préfet de Cambrai, de Monsieur Nicolas Siegler, Vice-Président du Département du Nord et des représentants du Territoire d'Energie du Cambrésis et de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, ainsi que Monsieur Dieryck, Commissaire de Police.
Accueillis par la chorale de l'école dirigée par Madame Bohacz et devant un public réunissant parents, enfants et représentants des entreprises, ils ont chacun rappelé l'importance des travaux réalisés afin de mieux sécuriser les lieux, de réaliser des économies de consommation sur l'éclairage public, mais aussi d'apporter davantage de végétalisation, dans un espace plus apaisé et mieux adapté pour tous.

Ce fut l'occasion également de saluer les partenariats financiers qui ont permis de réaliser cette opération. Le soutien de l'Etat et du Département du Nord a été essentiel, tandis que le Territoire d'Energie du Cambrésis et la CAC ont apporté les compléments de financement, laissant ainsi la commune ne supporter que 27% des 350 000€ HT que représentait le coût global de l'opération.

Améliorer la sécurité aux abords de l'école reste une préoccupation importante que nous ne pourrons réussir qu'ensemble !







Une cour de maternelle plus colorée et ludique



La cour de l'école maternelle se transforme pour offrir aux enfants un espace de jeu encore plus agréable.

De nouveaux traçages au sol ont été réalisés dans la cour de l'école maternelle, avec des formes, des couleurs et différents jeux permettant aux enfants de s'amuser tout en développant leur motricité, leur imagination et leur capacité à jouer ensemble.

La cour de l'école élémentaire bénéficiera, elle aussi, de nouveaux traçages. Le projet est actuellement en cours de réflexion avec les enseignantes, afin de construire des aménagements adaptés aux besoins et aux envies des élèves.





Le cimetière : reprise des concessions : finalisation







La procédure de reprise des concessions en état d'abandon est arrivée à son terme.
Sur les 11 reprises prévues cette année, 3 emplacements ont fait l'objet de sécurisation, nettoyage des gravats avec dépose des ossements dans l'ossuaire.
Les emplacements ont ensuite été rebouchés afin de pouvoir être proposés à la vente en terrain nu.

8 emplacements ont été réhabilités par un nettoyage avec une remise en état du caveau afin de les proposer à la vente en tant que caveau d'occasion.

Pour connaître les modalités d'acquisition dans l'un ou l'autre cas, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie.

Philippe BEAUVOIS, adjoint au maire et la commission travaux et urbanisme

UN ÉTÉ HAUT EN COULEURS AU CENTRE DE LOISIRS

Du 6 au 31 juillet 2026, le centre de loisirs a accueilli 77 enfants pour un mois d'activités, de découvertes, de sorties et de moments de partage.
Il a une nouvelle fois répondu aux besoins des familles pendant les vacances d'été.

L'organisation de cet accueil représente un budget global de 40 713,78 €.
Les principales dépenses se répartissent ainsi :

- Personnel : 25 700,19 €
- Alimentation : 5 782,87 €
- Transports : 4 064,00 €
- Spectacles, animations, sorties et voyages : 4 498,70 €
- Fournitures diverses : 668,02 €



Le financement de l'ALSH repose sur plusieurs recettes :

- Participation des familles aux séjours : 8 611,20 €
- Participation des familles aux repas : 4 624,40 €
- Subvention communale : 27 478,18 €

Au total, **la commune contribue à hauteur de 68 % du budget total.**
Cet effort financier traduit la volonté de la municipalité de maintenir un service de proximité accessible aux familles, tout en proposant aux enfants des vacances de qualité.

Au-delà des chiffres, l'ALSH est avant tout un lieu de vie, de découverte et de socialisation, permettant aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances dans un cadre convivial et sécurisé.
La municipalité remercie l'ensemble des équipes d'animation, les agents communaux et toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cette édition 2026.

Ludivine CHEMSI, adjointe aux maire et la commission enfance et jeunesse

Retour sur le centre de loisirs d'été

Entre micro-basket, piscine, activités manuelles, grands jeux et Cluedo géant, les enfants ont profité de nombreuses activités sous le soleil ! ⚽🏊‍♂️
La semaine s'est terminée en beauté avec une journée pleine d'aventures à Cit'Loisirs d'Arras, entre accrobranche et jeu de piste. 🌳⚽
✨ Une semaine riche en découvertes, en rires et en beaux souvenirs!







UN ÉTÉ HAUT EN COULEURS AU CENTRE DE LOISIRS



La 3e semaine du Centre de Loisirs a été riche en activités et en découvertes ! Entre sorties à la piscine, activités manuelles, jeux sportifs et de coopération, les enfants n'ont pas manqué d'occupations.
Les plus grands ont participé à un « troc patate » dans le village, tandis que les plus jeunes ont découvert le parc de jeux et le site de Chloro'Bulle. Les aventuriers ont également relevé le défi du « Totem Perdu » à travers énigmes, défis et épreuves en équipes.
La semaine s'est terminée par une belle journée au Fleury, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



Vanessa Stievet - Directrice de l'ALSH

Durant cette deuxième semaine, les enfants ont participé à de nombreuses activités : jeux sportifs et collectifs, activités manuelles, défis en équipes et moments de partage. Ils ont notamment relevé le défi de retrouver des objets perdus à travers différents jeux, avant de recevoir leur diplôme d'aventurier ! La semaine s'est terminée en beauté avec une séance de cinéma et la projection du film « Les Minions ».



Après quatre semaines riches en découvertes et en souvenirs, l'Accueil de Loisirs de Fontaine Notre Dame a clôturé son mois d'été en beauté !
Cette dernière semaine, les enfants ont découvert l'athlétisme, préparé et présenté un spectacle, avant de profiter d'une belle journée à la Mer de Sable. Une fin de séjour placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.
Un grand merci aux enfants, aux familles, aux accompagnateurs et à toute l'équipe d'animation pour leur participation et leur investissement tout au long de ces quatre semaines !



Bonjour à toutes et tous !

Le Mardi 1er septembre a eu lieu la rentrée des classes. Cette année, 161 élèves ont effectué leur rentrée au sein de notre école et deux élèves de TPS effectueront leur rentrée en janvier 2027. Au sein de l'équipe, deux nouvelles enseignantes sont arrivées dans l'école : Mme Lefebvre pour la classe des CM2 et Mme Panien pour la classe des GS-CP, actuellement remplacée par Mr Parmentier. De plus, nous accueillons également Cassandra Delvincourt en service civique dans l'école pour toute l'année scolaire. Ce service civique est encadré et pris en charge par le Ministère de l'Education Nationale.
Sa mission sera d'aider au fonctionnement de l'école en accompagnant et en assistant les enseignants dans les différentes activités et actions proposées aux élèves.

La rentrée a été marquée par la semaine du sport, du 14 au 20 septembre. Marche dans le village pour tous les élèves de l'école, parcours de motricité pour les élèves de maternelle, ateliers sportifs pour les élèves des classes élémentaires. Cette semaine a été clôturée par un moment convivial autour d'un goûter et d'une remise de médaille pour tous. De même, dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves de CM1-CM2 ont participé comme chaque année au cross du collège Fénelon le lundi 5 octobre. Les élèves ont représenté l'école avec brio grâce à leurs performances sportives. Lors de cette matinée, les élèves ont également pris leur petit-déjeuner dans la cantine du collège et ont bénéficié d'une intervention sur les bonnes habitudes alimentaires.

Ensuite, le mois d'octobre a été marqué par la semaine du goût. A cette occasion, les élèves des classes de Mme Richet et Mme Duclermortier se sont rendus au verger d'Epinoy. Les élèves des classes de Mme Robache et Mr Parmentier ont quant à eux mis les légumes à l'honneur en préparant et dégustant différentes soupes. Les élèves des classes de Mme Portenard, Mme Bohacz et Mme Lefebvre sont partis à la découverte de la civilisation anglaise en dégustant un petit déjeuner anglais. Merci à tous les parents qui sont venus aider lors de ces différents moments et qui en ont permis le bon déroulement.

Enfin, Mme Chemsi et Mr Duwez, adjoints au Maire sont venus présenter aux élèves de CM1-CM2 le Conseil municipal des enfants, les élections à venir et ses enjeux. A la rentrée des vacances de Toussaint, 5 élèves de CM1 seront élus par leurs camarades pour remplacer les élèves sortants.



Mylène BOHACZ - Directrice de l'Ecole du Canton de Chemillé

Dernière leçon avant la retraite

Dans la précédente édition de "Vivre à Fontaine" nous vous annoncions le départ à la retraite de Mme Debuiche, enseignante en classe de maternelle à l'école du Canton de Chemillé de notre commune pendant 16 années.

Mercredi 14 octobre 2026, la municipalité en présence du personnel communal, des enseignants actifs et retraités a tenu lui exprimer sa reconnaissance pour son implication et son engagement pour les enfants.

Nous lui souhaitons une bonne retraite que nous imaginons active.





Retour sur les festivités de l'été 2026

Le rassemblement auto moto rétro et le Marché Artisanal du 5 juillet

Le traditionnel rassemblement de voitures s'est déroulé sous une belle journée ensoleillée attirant de nombreux visiteurs.
Merci à tous ceux qui ont contribué, à leur manière, à faire vivre cette journée.





Les festivités du 14 juillet





Les festivités du 14 juillet ont été une belle réussite cette année. Le 13 au soir, les habitants et extérieurs se sont retrouvés lors de la retraite aux flambeaux, animée par l'harmonie municipale.
De nombreux enfants ont participé au concours de vélos décorés et ont proposé de magnifiques vélos. Bravo pour leur participation.



Après le défilé du 14 juillet, de nombreuses personnes se sont retrouvées autour d'un jambonneau organisé par le Comité des fêtes.

Les jeux publics ont attiré de nombreuses familles venues profiter de l'ambiance festive.







La brocante et le Forum des associations du 13 septembre

La saison estivale s'est achevée avec la traditionnelle brocante et le forum des associations.
Malgré un temps mitigé, les visiteurs ont répondu présents.







L'esprit de Noel s'installe dans la commune







1. 10h00 - Petit Fontaine - Lotissement
2. 10h20 - Route Nationale - Emmaus
3. 10h35 - Rond Point - Rue Jules Ferry
4. 10h50 - Parking de l'Eglise
5. 11h05 - Rue Pasteur- Rue de Flesquières
6. 11h20 - Route Nationale (Carrefour rue des Châtaigniers)
7. 11h35 - Rue du 1er Mai
8. 11h50 - Rue du Maréchal Foch - Rue Guynemer
9. 12h05 - Rue Sadi Carnot - Salle polyvalente
10. 12h20 - Rue du Moulin Antoine - Rue Victore Hugo
11. 12h35 - Croisement de la rue de la République / rue de la Gare

Comme l'année dernière, le spectacle piloté par les Scènes du Haut Escaut (SHE), en collaboration avec la commune, s'est déroulé en marge de la brocante organisée par le comité des fêtes.
Les artistes, deux jongleurs nommés « Au café des nonchalants », ont présenté leur création dans la cour de l'école primaire ce dimanche 13 septembre en fin de matinée.
Sportive, poétique et pleine d'humour, leur prestation a ravi l'ensemble des spectateurs présents qui les ont vivement applaudis.





Le vendredi 11, en amont du spectacle, les deux artistes ont animé un atelier destiné aux élèves de chacune des classes de CM2, CM1 et CE2 qui ont ainsi pu découvrir les rudiments du jonglage par la présentation de quelques bases indispensables, notamment la concentration, la maîtrise du rythme et la trajectoire.
Grâce à la mise en place de petits ateliers très ludiques, les jongleurs ont su capter l'attention des élèves qui ont pu s'essayer, avec leurs enseignantes, à l'art du jonglage. Tous ont particulièrement apprécié ce bon moment de partage avec les artistes qu'ils ont remercié chaleureusement.





Philippe DUWEZ, adjoint au maire et la commission culture.

WILMOT
Centre technique de la batterie
Du **lundi** au **vendredi**
8h30-12h30 / 13h30-18h30
Et le **samedi**
8h30-12h
441 route de Bapaume
59400 FONTAINE NOTRE-DAME
Tél. 03 27 74 10 47
Fax 03 27 74 10 87
www.wilmot.fr



A l'initiative des associations d'histoires locales et de Monsieur Pierre PIETRZAK, se tiendra la 5ème édition du Marché d'histoire locale à la salle des fêtes les 28 et 29 novembre prochain.
Vous y trouverez des ouvrages et des revues dédiés à l'histoire du cambrésis.
N'hésitez pas à déambuler dans les allées à la découverte de notre passé, notre culture et notre mémoire.

LES MARCHEURS FONTENOIS

La rentrée est passée, les Marcheurs Fontenois seraient contents de vous compter parmis ses membres.
Pourquoi marchez vous seul ? Venez nous rejoindre, marcher à plusieurs est plus agréable et nous nous motivons les uns les autres.
Vous pouvez nous rejoindre avec une liberté de jour, tous les lundis, mercredis et samedis à 8H45 devant la mairie. Les parcours varient entre 1 à 2 heures.

Voici un petit parcours.

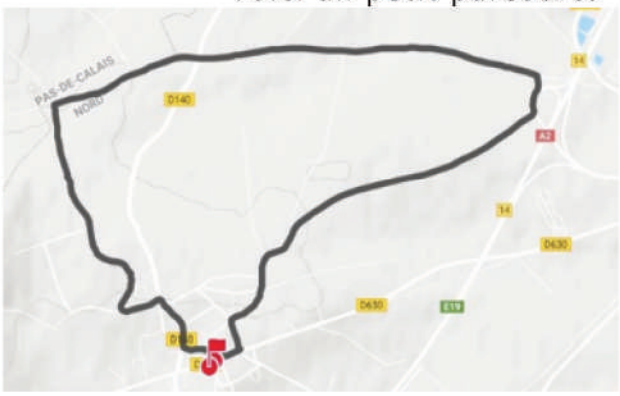

Trajet : 7,62 Km
Départ : Mairie de Fontaine Notre Dame
Aller vers le calvaire en passant par la rue des écoles, continuer vers la sortie de l'autoroute.
Au bout du chemin prendre à gauche et tout de suite à gauche.
Continuer en direction du cimetière militaire.
Traverser la route, continuer le chemin et prendre la première à gauche.
Continuer votre chemin jusqu'au retour au point de départ.

Si vous avez des parcours de randonnée qui vous plaisent, merci de nous communiquer les détails, la réalisation d'un recueil de parcours est envisagée, un projet était présenté lors du forum des associations.

Marcheur Fontenois

Renseignements auprès de
Marc LELEU au : 06-11-58-07-91
Ou le lundi, mercredi, samedi avant le départ

USF



L'HARMONIE MUNICIPALE

Président Mr J.Pluchart Direction Mr C.Follet

Harmonie de Fontaine Notre Dame
03.27.83.64.53 – 03.27.81.95.50





Petit résumé sur notre concert de juillet, un concert sur le thème de Tintin, qui a rencontré un grand succès auprès du public.
Les musiciens ont interprété plusieurs morceaux inspirés des aventures du célèbre reporter, créant une ambiance dynamique et pleine d'émotions.
La qualité musicale, l'enthousiasme des musiciens et l'originalité du thème ont été particulièrement appréciés.
Le public, conquis par le voyage musical dans l'univers de Tintin, a chaleureusement applaudi les différentes prestations.

Les préparatifs du concert de Noël sont lancés !

L'esprit des fêtes s'installe déjà et notre groupe est en pleine effervescence. Pour vous offrir un moment magique, la préparation de notre traditionnel concert de Noël a officiellement commencé.
Au programme de ces prochaines semaines : répétitions intensives pour parfaire notre répertoire festif, calage des lumières et choix des plus beaux chants de fin d'année. Entre grands classiques et surprises modernes, chaque morceau est travaillé avec cœur pour vous faire vibrer.
La logistique se met également en place pour vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et scintillante. Notez déjà la date dans vos agendas, nous avons hâte de partager cette magie hivernale avec vous !

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous entre défilés, célébration de la Sainte-Cécile et concert de Noël, l'agenda de fin d'année s'annonce rythmé !

ASSOCIATION AJR

Rétrospective 2026 de l'ASSOCIATION AJR sur Fontaine-notre-Dame

LA SOURCE

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Adultes, Familles, Séniors

L'AJR (Animation Jeunesse Rurale), c'est une association qui agit au cœur de nos villages pour faire vivre la convivialité, l'entraide et le lien entre toutes les générations.

Des tout-petits jusqu'aux aînés, chacun peut y trouver des ateliers, des sorties, des événements, un appui aux démarches du quotidien ou simplement un lieu chaleureux où monter des projets ensemble.

En clair, l'AJR, c'est une grande équipe d'habitants et de professionnels mobilisés pour rendre la vie en milieu rural plus solidaire et plus dynamique !

Présente sur **19 communes** rurales, L'AJR réunit :
un **centre social** (« La Source ») et deux **Espaces de vie sociale** (« Le Trait-d'union » et « Le Riot »), mais aussi une **micro-crèche**, un **Relais petite enfance et** deux **fablabs**.

Relais petite enfance – Au Fil de l'Escaut

Centre Social – La Source

Espace de vie Sociale – Le Riot

Espace de vie Sociale – Le Trait d'Union

Micro crèche – La Cabane de Séraphin

Fablabs – La Grange, Le Studio

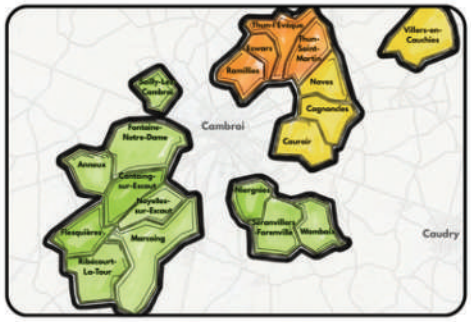









ASSOCIATION AJR

LA SOURCE

Séjour Familles



JUILLET 2027

Familles, vous avez envie de :

- Partir en vacances,
- Partager un moment convivial en participant à un séjour collectif organisé

Venez vous renseigner sur vos droits aux vacances, lors d'une réunion organisée dans votre village

REUNION D'INFORMATION
MARDI 27 OCTOBRE 2026 - 18H00 - LOCAL AJR
RUE DU CANTON DE CHEMILLE, FONTAINE NOTRE DAME

Au programme

- Présentation du projet de séjour collectif ;
- Vérification de votre éligibilité à l'aide aux vacances de la CAF (VACAF)
- Échanges autour de vos envies et de vos idées ;
- Informations sur les possibilités d'obtenir des Chèques-Vacances.

Gratuit et sans engagement

Infos et inscription :
03.27.70.18.12

Nord – santé famille retraite services – Communauté d'agglomération de Cambrai – ars

Et les 19 communes associées au projet social

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

LES ÉTINCELLES



RESPIR'SOPHRO

RESPIR'SOPHRO

Atelier collectif Sophrologie
Fontaine Notre Dame

C'est la reprise...
N'hésitez pas !

Lundi 15h00/16h00
Maison des associations
Mercredi 18h30/19h30
Salle Polyvalente

S'accorder du temps
pour soi
Apaiser le mental
Lâcher les tensions
Mieux connaître
son corps
ses besoins

RESPIRATION
DETENTE MUSCULAIRE
MOBILISATION
DU CORPS
PLEINE CONSCIENCE
VISUALISATION

Tarif à la séance: 12€
Carte de 6 séances: 60€
Carte de 10 séance: 80€

Emilie TALLEU Sophrologue Clinicienne
Inscription au 07 43 58 35 83
Emilie Talleu Sophrologue emilie.talleu.sophrologue

LE STEP ATTITUDE



FONTAINE ACTIONS

Les événements à venir :

Samedi 5 décembre : Vente de jacinthes au profit du Téléthon et Troc de Plantes de 9h à 13h à la maison des associations.

Samedi 19 décembre : Voyage au marché de Noel d'Amiens

Samedi 13 février 2027 : Pièce de théâtre à la salle des fêtes

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



Nous avons eu le plaisir de rendre visite à M. et Mme LAURENT
le samedi 5 septembre 2026
à l'occasion de leur noce de diamant.
Nous leur adressons toutes nos félicitations.



Noce d'or de M. et Mme VERDY
Pour cette belle occasion, M. le Maire était à leurs côtés, accompagné d'Elsa, leur petite-fille, elle-même engagée dans la vie de la commune en tant que conseillère municipale au Conseil Municipal des Enfants de Fontaine Notre Dame.

Anniversaire des personnes de 75 ans et plus

Les conseillers municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale rendront visite aux séniors de 75 ans et plus pour leur offrir une brioche et une petite bouteille de champagne aux dates suivantes :

30 octobre 2026
27 novembre 2026
18 décembre 2026

Les personnes concernées ne souhaitant pas cette visite peuvent contacter le secrétariat de la mairie au 03.27.37.67.00

Le repas des aînés du 11 octobre





Nous avons eu le plaisir de partager un très beau repas des aînés, qui a rassemblé plus de 100 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Un grand merci à notre traiteur Eric, qui a assuré le repas très apprécié des convives.

Merci également aux animateurs qui ont contribué à la réussite de cette journée et fait danser, chanter les participants dans une ambiance festive.
Cette belle journée s'est clôturée par la remise d'un cadeau confectionné par Tradilinge.

Merci aux membres du Conseil Municipal et du CCAS pour avoir assuré le service.

Merci à toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et leur participation.

Claudine BAHEUX, adjointe au maire et la commission affaires sociales/personnes âgées

DAMO
Maîtrise d'Oeuvre

David Montay
07 66 15 12 77

1181 route nationale - 59400 Fontaine Notre Dame
david.montay@sarl-damo.fr

Le dimanche 4 octobre, Fontaine Notre Dame a une nouvelle fois vibré au rythme des Foulées de la Folie ! Pour cette 5e édition, le succès était au rendez-vous avec plus de 1 700 participants, confirmant année après année l'engouement grandissant pour cet événement sportif et convivial.

Sous un magnifique soleil, coureurs, marcheurs, familles, bénévoles et spectateurs se sont retrouvés dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Petits et grands ont pu profiter pleinement de cette matinée placée sous le signe du sport, du partage et de la bonne humeur.

Des records pour cette 5e édition !

Cette édition aura également été marquée par de belles performances sportives. Les records des courses à pied sur les 5 km (15'07) et 10 km (30'53) chez les hommes ont été battus.
Au-delà des performances, c'est surtout la participation de chacun qui fait la richesse de cette manifestation : coureurs confirmés, sportifs amateurs, marcheurs, enfants et familles ont tous contribué à faire de cette journée une véritable fête du sport.



Courir ou marcher pour une bonne cause

Les Foulées de la Folie, c'est aussi et surtout une manifestation qui souhaite donner du sens à l'effort collectif.
Un don de 2500 euros sera reversé à l'Espace Ressources Cancer EMERA.





Qu'est-ce qu'un Espace Ressources Cancer ?

Un Espace Ressources Cancer (ERC) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement destiné aux personnes atteintes d'un cancer, mais également à leurs proches.
L'objectif est de proposer un accompagnement complémentaire aux soins médicaux, afin d'aider les personnes à mieux vivre la maladie et ses conséquences au quotidien. EMERA propose notamment des activités de bien-être, un accompagnement psychologique, des groupes de parole, de l'activité physique adaptée, de la sophrologie, de la socio-esthétique et différentes actions permettant de préserver la qualité de vie pendant et après les traitements. Ces accompagnements sont proposés gratuitement.
L'Espace Ressources Cancer EMERA du Hainaut-Cambrésis accueille les personnes dans un cadre bienveillant, en complémentarité avec les professionnels de santé. Il constitue une véritable passerelle entre le monde des soins et la vie quotidienne après ou pendant la maladie.

EMERA – Espace Ressources Cancer du Hainaut-Cambrésis
Situé à La Citadelle
Rue de la paix de Nimègue
59400 Cambrai
03 27 27 83 90
contact@association-emera.fr



Merci à tous !

Cette 5e édition n'aurait pas été possible sans l'investissement des bénévoles, des partenaires, des services municipaux et de toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation.
Et surtout, un immense merci aux plus de 1 700 participants!

Rendez-vous le dimanche 3 octobre 2027 pour une nouvelle édition !





BESOIN D'UNE SOLUTION INFORMATIQUE ?

MATÉRIEL INFORMATIQUE & LOGICIEL
COMMUNICATION & COLLABORATION
CLOUD & INTERNET
PRÉVENTION & CYBERSÉCURITÉ
RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES
SUPPORT & SERVICES

CONTACTEZ DÈS MAINTENANT ITOÉ !

03 27 79 09 89
contact@itoe.fr
www.itoe.fr

ITOÉ, LE FUTUR DE L'INFORMATIQUE, DÈS AUJOURD'HUI

Août & septembre chez Chloro'bulle









Cet été, Chloro'Nature a mêlé plantations, convivialité et découvertes ! Avec Mathis et Olivier, de nouveaux arbres ont pris racine, dont trois venus du Rwanda, pour une expérience grandeur nature. Le traditionnel barbecue a ensuite réuni les adhérents autour d'un moment chaleureux, avant une Nuit des Étoiles riche en émerveillement. Grâce à Jérémy, Guillaume Bonduel et Maurice Jean, petits et grands ont pu observer la Lune, une galaxie et des nébuleuses. De beaux moments de partage et de curiosité, au plus près de la nature et du ciel.







Les rencontres Chloro'Nature ont été une belle journée de partage et de découverte autour de l'environnement, avec la participation de la CAC, de Cocoon et ses abeilles osmies, de l'Épicerie de Vie, de la Ferme des Loups, de nos adhérents et de nombreux visiteurs, dont l'association Soleil Toujours.

Cette journée a également été l'occasion d'inaugurer notre panneau, en présence de nos partenaires : la CAC, les villes de Cambrai et de Fontaine-Notre-Dame, Veolia, le Crédit Agricole et l'association ArtPaper.
Un grand merci à tous pour leur participation et leur soutien !

Avec l'association Chloro Bulle, découvrez chaque trimestre des conseils pratiques pour jardiner au fil des saisons : que semer, planter ou récolter, comment préparer la terre et quelles erreurs éviter. Des astuces simples pour vous accompagner au jardin tout au long de l'année !

Le bouturage à bois sec

L'automne est la période idéale pour multiplier gratuitement vos arbustes fruitiers (cassissiers, groseillers, ...). Dès que les feuilles tombent :

- Prélevez des rameaux sains de l'année de la taille d'un crayon,
- Enfoncez-les aux deux tiers dans un pot de sable et de terreau, à l'ombre

Laissez la magie du repos végétal faire son œuvre : au printemps prochain, ces simples bâtons seront devenus de jeunes plants vigoureux prêts à rejoindre votre haie nourricière.



Quand tailler les arbres fruitiers ?

Arbres à noyaux (cerisiers, pruniers, abricotiers, pêchers,)

Il est préférable de tailler en automne, après la récolte et avant l'hiver, pour éviter les écoulements de sève et limiter le risque de maladies comme la gommose

Arbres à pépins (pommiers, poiriers, cognassiers, vignes,)

La taille s'effectue en fin d'hiver, généralement de février à mars, hors période de gel, après la chute des feuilles et avant l'apparition des bourgeons floraux. Cette période permet de réduire le stress de l'arbre et de favoriser la cicatrisation et la fructification.

Taille de vigne



VOUS AVEZ LA PAROLE

Rubrique Vous avez la parole ...

Fontenoises, Fontenois, cette page est à vous. " Vivre à Fontaine" vous donne la parole.
N'hésitez pas à partager vos initiatives, vos passions, vos réussites, ou nous faire des propositions pour améliorer le quotidien de notre village.

Merci de nous préciser si vous souhaitez que celles-ci soient publiées.
Dans ce cas, nous vous demandons de préciser votre nom, prénom et coordonnées.
Vous pouvez également y joindre des photos et déposer l'ensemble en mairie ou à l'adresse : accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

BUS TUC
HORAIRES 2026-2027

15 Valables du 1er septembre 2026 au 31 août 2027
Doignies ⏩ Cambrai

PÉRIODE SCOLAIRE

Jours de circulation	LMaMeJV				Samedi uniquement		
Boursies							
Demicourt	6.34						
Doignies							
Mairie	6.40		7.55	13.00	6.40	8.50	13.00
Les Résidences	6.41		7.56	13.01	6.41	8.51	13.01
Louverval	6.44						
Boursies							
Salle des Fêtes	6.47		7.59	13.04	6.44	8.54	13.04
Mairie	6.48		8.00	13.05	6.45	8.55	13.05
Mœuvres							
Place	6.53		8.05	13.10	6.50	9.00	13.10
Cité	6.54		8.06	13.11	6.51	9.01	13.11
Annoux							
Centre		6.54	8.13	13.18	6.58	9.08	13.18
Poney	7.00						
Cantaing-sur-Escaut							
Mortelots		6.58	8.17	13.22	7.02	9.12	13.22
Grande Rue		6.59	8.18	13.23	7.03	9.13	13.23
Chapelle		7.00	8.19	13.24	7.04	9.14	13.24
Fontaine-Notre-Dame							
Chataigniers	7.04						
Mairie	7.05	7.05	8.23	13.28	7.08	9.18	13.28
Emmaus	7.06	7.06	8.24	13.29	7.09	9.19	13.29
Petit Fontaine	7.08	7.08	8.26	13.31	7.11	9.21	13.31
Cambrai							
Jules Ferry	7.14	7.14	8.31	13.36	7.16	9.26	13.36
Poissonniers	7.15	7.15	8.32	13.37	7.17	9.27	13.37
Caserne Mortier	7.16	7.16	8.33	13.38	7.18	9.28	13.38
CPAM	7.17	7.17	8.34	13.39	7.19	9.29	13.39
Clinique du Cambresis	7.18	7.18	8.35	13.40	7.20	9.30	13.40
Porte Notre Dame	7.19	7.19	8.36	13.41	7.21	9.31	13.41
Station Bus (Quai L)	7.25	7.25	8.40	13.45	7.25	9.35	13.45

PÉRIODE PETITES VACANCES SCOLAIRES & ÉTÉ

Jours de circulation	LMaMeJVS		
Doignies			
Mairie	6.40	8.50	13.00
Les Résidences	6.41	8.51	13.01
Boursies			
Salle des Fêtes	6.44	8.54	13.04
Mairie	6.45	8.55	13.05
Mœuvres			
Place	6.50	9.00	13.10
Cité	6.51	9.01	13.11
Annoux			
La Chapelle	6.57	9.07	13.17
Centre	6.58	9.08	13.18
Cantaing-sur-Escaut			
Mortelots	7.02	9.12	13.22
Grand Rue	7.03	9.13	13.23
Chapelle	7.04	9.14	13.24
Fontaine-Notre-Dame			
Mairie	7.08	9.18	13.28
Emmaus	7.09	9.19	13.29
Petit Fontaine	7.11	9.21	13.31
Cambrai			
Jules Ferry	7.16	9.26	13.36
Poissonniers	7.17	9.27	13.37
Caserne Mortier	7.18	9.28	13.38
CPAM	7.19	9.29	13.39
Clinique du Cambresis	7.20	9.30	13.40
Porte Notre Dame	7.21	9.31	13.41
Station Bus (Quai L)	7.25	9.35	13.45

Jours de circulation
L : lundi **Ma :** mardi **Me :** mercredi
J : jeudi **V :** vendredi **S :** samedi

15 Valables du 1er septembre 2026 au 31 août 2027
Cambrai ⏩ Doignies

PÉRIODE SCOLAIRE

Jours de circulation	LMa MeJV	Me		LMaMeJV				Samedi uniquement		
Cambrai										
Station Bus (Quai L)	12.10	12.15	13.10	16.10	16.15	17.15	18.25	12.10	16.15	18.25
St Géry	12.13	12.18	13.13	16.18	16.18	17.18	18.28	12.13	16.18	18.28
Poissonniers	12.14	12.19	13.14	16.19	16.19	17.19	18.29	12.14	16.19	18.29
Jules Ferry	12.15	12.20	13.15	16.20	16.20	17.20	18.30	12.15	16.20	18.30
Fontaine-Notre-Dame										
Petit Fontaine	12.21	12.26	13.21	16.26	16.26	17.26	18.36	12.21	16.26	18.36
Emmaus	12.22	12.27	13.22	16.27	16.27	17.27	18.37	12.22	16.27	18.37
Mairie	12.23	12.28	13.23	16.28	16.28	17.28	18.38	12.23	16.28	18.38
Chataigniers		12.29								
Cantaing-sur-Escaut										
Chapelle	12.28		13.28		16.33	17.33	18.43	12.28	16.33	18.43
Grande Rue	12.29		13.29		16.34	17.34	18.44	12.29	16.34	18.44
Mortelots	12.30		13.30		16.35	17.35	18.45	12.30	16.35	18.45
Annoux										
Centre	12.34		13.34		16.39	17.39	18.49	12.34	16.39	18.49
Poney		12.32				17.41				
Mœuvres										
Cité	12.41	12.37	13.44		16.46	17.46	18.56	12.41	16.46	18.56
Place	12.42	12.38	13.45		16.47	17.47	18.57	12.42	16.47	18.57
Boursies										
Mairie	12.47		13.50		16.52	17.52	19.02	12.47	16.52	19.02
Salle des Fêtes	12.48		13.51		16.53	17.53	19.03	12.48	16.53	19.03
Doignies										
Louverval			13.53		16.55	17.55	19.05		16.55	19.05
Les Résidences	12.51		13.54		16.58	17.58	19.08	12.51	16.58	19.08
Mairie	12.52		13.55		16.59	17.59	19.09	12.52	16.59	19.09
Boursies										
Demicourt					17.05	18.05	19.15			

PÉRIODE PETITES VACANCES SCOLAIRES & ÉTÉ

Jours de circulation	LMaMeJVS		
Cambrai			
Station Bus (Quai L)	12.10	16.15	18.25
St Géry	12.13	16.18	18.28
Poissonniers	12.14	16.19	18.29
Jules Ferry	12.15	16.20	18.30
Fontaine-Notre-Dame			
Petit Fontaine	12.21	16.26	18.36
Emmaus	12.22	16.27	18.37
Mairie	12.23	16.28	18.38
Cantaing-sur-Escaut			
Chapelle	12.28	16.33	18.43
Grande Rue	12.29	16.34	18.44
Mortelots	12.30	16.35	18.45
Annoux			
Centre	12.34	16.39	18.49
La Chapelle	12.35	16.40	18.50
Mœuvres			
Cité	12.41	16.46	18.56
Place	12.42	16.47	18.57
Boursies			
Mairie	12.47	16.52	19.02
Salle des Fêtes	12.48	16.53	19.03
Doignies			
Louverval		16.55	19.05
Les Résidences	12.51	16.58	19.08
Mairie	12.52	16.59	19.09

TUC
MOBILITÉS EN CAMBRÉSIS

Les nouveaux horaires de bus pour l'année 2026-2027 sont disponibles depuis le 1er septembre.
Vous pouvez les consulter à tout moment sur www.tuc-cambrésis.fr et sont disponibles en mairie.

DOUCE PARENTHÈSE

Douce Parenthèse propose des massages bien-être à domicile dans le Cambrésis, le Valenciennois et leurs alentours. Profitez d'un massage californien d'1 heure, directement chez vous. Tarif : 45 € la première séance, puis 65 €. Carte de fidélité disponible.

Rendez-vous en semaine en fin de journée, ainsi que le week-end.

Facebook : DouceParenthèseMassage

Instagram : @douce.parenthese_massage



STUDIO HAIR BY AUDREY

Le 1er octobre 2026, Audrey, coiffeuse depuis 2004, ouvre Studio Hair by Audrey, au 1417 Route Nationale à Fontaine-Notre-Dame. Après plusieurs années dans la coiffure, elle réalise son rêve en reprenant l'ancien salon de Jean-Daniel et propose des prestations pour femmes, hommes et enfants : coupes, colorations, balayages, brushings et conseils personnalisés.

06 10 46 93 99 – Sur rendez-vous

Facebook : Studio Hair by Audrey



Cette rubrique est consacrée à la valorisation des acteurs économiques de notre commune.Chaque trimestre, nous présenterons les nouveaux commerçants, artisans...Mais également ceux déjà installés depuis plus ou moins longtemps.
Si vous venez de créer votre entreprise sur la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Fontaine d'antan - La musique

Tiré de la monographie et/ou du voyage en cartes postales par I.Delalin, C.Jarrelot et P.Pietrzak

En 1881, Henri Wilmot, cabaretier à Fontaine, joueur de piston, prend l'initiative de réunir un petit groupe de musiciens désirant pratiquer la musique d'ensemble; il forme en outre des jeunes musiciens. Cette première société ne dure pas longtemps, elle est dissoute en 1883, moins de deux ans après sa formation. Elle comptait alors une vingtaine de membres.

En 1884, monsieur Codvelle, instituteur, remonte la société et instruit de nouveaux élèves, dont une partie est choisie parmi les écoliers. L'effectif est encore assez réduit. Il fonde aussi un "bataillon scolaire" avec clairons et tambours. La musique compte bientôt une quarantaine de membres, malheureusement monsieur Codvelle reçoit son changement et la société tombe une seconde fois.

En 1896, la société est remise sur pied pour la 3ème fois par Charles Hombert, ancien basse-solo du 8ème Régiment d'Infanterie à Saint-Omer. Elle compte à nouveau 40 exécutants et est subventionnée par la Commune.



Fanfare en 1922



Fanfare en 1950

Changement de gaz: place au réglage des appareils !

RÉGLAGE DES APPAREILS
alimentés au gaz naturel
de décembre 2026
à octobre 2027

GRDF

Dans le cadre du changement de gaz engagé sur la commune, une nouvelle étape va prochainement débuter : le réglage des appareils fonctionnant au gaz.

Les administrés concernés recevront prochainement les informations nécessaires ainsi qu'une proposition de rendez-vous afin de permettre l'intervention d'un technicien à leur domicile.

👉 Nous vous invitons à être attentifs aux courriers et informations transmis par GRDF et à respecter le rendez-vous proposé afin de garantir le bon déroulement de cette opération.

Cette intervention est une étape importante pour assurer le bon fonctionnement des installations après le changement de gaz.



ehequette@aol.com
SARL Emmanuel
HEQUETTE
ELECTRICITE GENERALE PARTICULIERS
Chauffage électrique • Domotique
Motorisations de portails
621, Rte Nationale
59400 FONTAINE Notre DAME
06 11 46 54 25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER !

LES BONS GESTES À ADOPTER





LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : Aedes albopictus

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

Lieux de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.

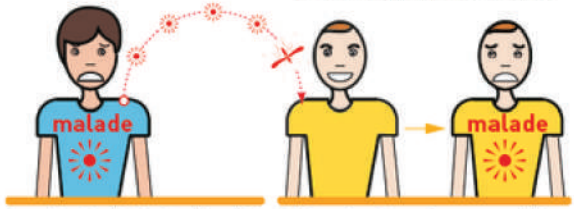

Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

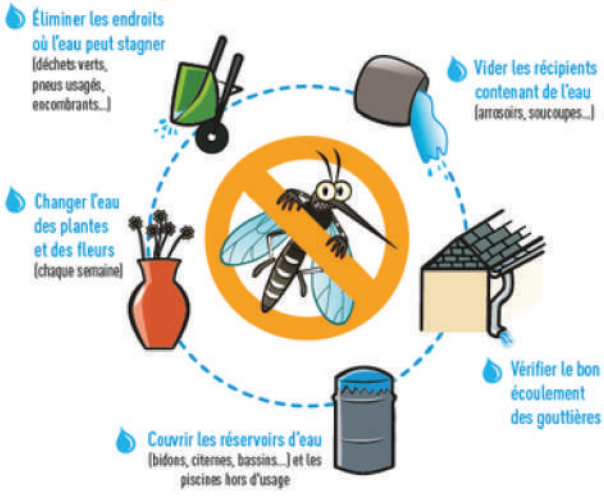

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- Dormir sous une moustiquaire
- Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

Signaler la présence du moustique tigre sur le portail

signalement-moustique.anses.fr

Plus d'informations sur le moustique tigre, les maladies associées et les conseils aux voyageurs sur

hauts-de-france.ars.sante.fr

Les règles de circulation des trottinettes et vélos évoluent

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE EN TOUTE SÉCURITÉ



EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, TOUTES LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE S'APPLIQUENT AUSSI !

Les trottinettes électriques sont classifiées dans le code de la route comme **engin de déplacement personnel motorisé** (EDPM). Les règles spécifiques applicables sont prévues et réprimées par les articles **R412-43-1 à R412-43-3 du code de la route.**

Les infractions les plus courantes :

INFRACTIONS	MONTANT DE L'AMENDE
Port d'un casque audio, d'oreillettes, d'écouteurs, téléphone en main	135 €
Absence de gilet rétro-réfléchissant de nuit et par mauvaise visibilité	35 €
Transport d'un passager	35 €
Engin débridé dépassant les 25 km/h	jusqu'à 1 500 €
Circulation sur le trottoir — Contravention de 4e classe	jusqu'à 135 €
Absence d'éclairage avant/arrière, dispositif rétro-réfléchissant, pas d'avertisseur sonore ou système de freins	11 €
Dispositif de freinage peu efficace	11 €
Absence ou défaut d'assurance (responsabilité civile)	750 € pouvant être minorée ou majorée
Non port du casque	jusqu'à 150 €

Il est strictement interdit de conduire une trottinette électrique pour un conducteur de moins de 14 ans.

Ne pas jeter sur la voie publique

Depuis le 1er septembre, et par arrêté préfectoral, le port du casque devient obligatoire pour tous les Engins de Déplacement Personnel Motirisés (EDPM) dans tout le département.
Même si le port d'un gilet jaune fluorescent n'est pas obligatoire, il reste fortement recommandé.
En cas de manquement , les contrevenants s'exposent à une amende de 2e classe (soit 35 euros)

Pompes funèbres & Marbrerie — Intervention 7j/7 - 24h/24
Lomprez Falchero
Organisation complète de funérailles | Transport de corps | Articles funéraires | Marbrerie | Contrats obsèques
du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Permanence téléphonique la nuit, le samedi et dimanche
503 Route de Bapaume 59400 Fontaine Notre Dame 03 27 74 10 46
160 Route de Cambrai 59231 Gonnelieu 03 27 73 13 17
Nouveau en 2023 OUVERTURE de l'agence de MARCONING Route Nationale à l'entrée de MASNIÈRES
Pompes Funèbres - Marbrerie - Salons Funéraires

Le camion bleu France Services

Chaque premier vendredi du mois
Présence du camion bleu France Services
9h00 13h00 Place Jean Jaurès

La prise de rendez-vous est fortement conseillée au 03.59.73.18.30 ou cambrésis.franceservices@lenord.fr

Nord
le Département est là

Fontaine Notre Dame



Ma PrimeRénov' & MaPrimeAdapt'

adil
Pays du Cambrésis

Prenez rendez-vous en ligne sur notre site internet **www.adilnpdc.fr** ou en scannant ce QR code

Propriétaires, locataires... Une question logement ?

Accession à la propriété, rapports locatifs, copropriété... **Les conseillers juristes** de l'ADIL sont là pour y répondre !

Des rendez-vous sont proposés à **Cambrai**, **Caudry**, **Le Cateau-Cambrésis** et **Solesmes**.

03 59 61 62 59

adil
Pays du Cambrésis

Prenez rendez-vous en ligne sur notre site internet **www.adilnpdc.fr** ou en scannant ce QR code (rubrique rénovation)

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Le conseiller France Rénov' vous aide à élaborer votre projet, trouver des aides financières, choisir les professionnels compétents...

Des rendez-vous sont proposés à **Cambrai**, **Gouzeaucourt**, **Avesnes les Aubert**, **Caudry**, **Le Cateau-Cambrésis**, **Busigny** et **Solesmes**.

03 62 53 25 18

Agence nationale de l'habitat · France Rénov' · Communauté d'agglomération de Cambrai · C2C Caudrésis-Catésis · ccps

Agence nationale de l'habitat · France Rénov' · Communauté d'agglomération de Cambrai · C2C Caudrésis-Catésis · ccps

Les naissances

Marius DUGOGUET, né le 28 juin 2026

Eloi PANIEN, né le 1er septembre 2026

Noé CHOPIN, né le 15 septembre 2026

Les mariages

Monsieur et Madame BROCHARD mariés le 11 juillet 2026





Monsieur et Madame DEGUEHEGNY mariés le 18 juillet 2026



À VOUS DE JOUER !!

Votre nouveau rendez-vous jeu-concours trimestriel !
Automne, hiver, printemps, été… À chaque saison, un nouveau jeu vous attend dans votre bulletin communal.





JEU-CONCOURS
Ouvrez l'œil et tentez votre chance !

Des noisettes et des marrons se sont cachés dans les pages de votre bulletin municipal…
À vous de les retrouver !

Combien de noisettes ?



Combien de marrons ?

VOS COORDONNÉES

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Déposez votre bulletin de participation en mairie avant le : 27 novembre 2026
Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses.

À VOS AGENDAS



Novembre 2026

- **06/11** Camion bleu France services 9h00 13h00 - Place Jean Jaurès
- **11/11** Commémoration de l'armistice de 1918 à 12h00 (début du défilé rue Pasteur)
- **11/11** Bingo organisé par l'USF à la salle des fêtes
- **14/11 et 15/11** Marché de Noel organisé par le Comité des fêtes à la salle des fêtes
- **15/11** Mini-concert de Chorus United à 11h00 à la salle des fêtes
- **28/11 et 29/11** Marché dHistoire locale de 10h00 à 18h00 à la salle des fêtes

Décembre 2026

- **04/12** Camion bleu France services 9h00 13h00 - Place Jean Jaurès
- **05/12** Vente de jacinthes au profit du Téléthon et Troc Plantes de 9h00 à 13h00 à la maison des associations
- **13/12** Balade du Père Noel en traîneau dans les rues de la commune de 10h00 à 12h30 organisée par le Comité des fêtes
- **13/12** Concert de l'Harmonie municipale à 17h30 à la salle des fêtes
- **19/12** Voyage au marché de Noel d'Amiens organisé par Fontaine Actions

Janvier 2027



- **06/01** Don du sang de 15h00 à 18h00 à la salle des fêtes
- **08/01** Camion bleu France Services 9h00 13h00- Place Jean Jaurès
- **15/01** Voeux du Maire à la salle des fêtes à 18h45

CONTACTS UTILES



Assainissement

NOREADE (Eau potable) ..... 03.27.76.55.30.

VEOLIA..... 09.69.36.72.61.

Gestion des déchets

Communauté d'Agglomération de Cambrai .... 03.27.72.40.00.

Collecte des encombrants (uniquement sur rdv) .....03.58.24.00.00.

Vie sociale et familiale

Stéphanie Prévost Assistante sociale de la MNS de Cambrai/Marcoing assure des permanences au Centre Sociale AJR de Noyelles sur Escaut, UNIQUEMENT SUR RDV, soit auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03.59.73.37.00 ou auprès du Centre Social AJR au 03.27.70.18.12.

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Votre CSN Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

CSNJ DE LILLE

Le CSNJ ne reçoit pas de public. Accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h45 ; le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h30.

59000 LILLE

09 70 84 51 51

Imprimé dans les Hauts de France : Imprimerie JULIEN - 62 DIVION 03 21 62 30 40